Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 48

Artikel: Afrique et Madagascar

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-270955

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ÉTRANGER ET NOUS CHEZ

Congrès de l'Union Chrétienne démocratique allemande Ides femmes exerçant une profession active

Congrès de l'Union chrétienne démocratique allemande des femmes exerçant une profession active L'Union chrétienne démocratique avait invité plus de quatre cents participantes à un congrès qui s'est tenu à Bochum, du 2 au 4 décembre 1964. Pour la première fois dans les annales des partis politiques de l'après-guerre, ce congrès a revêtu le caractère d'une conférence au sommet dans la République fédériale.

L'Invitation avait été faite par le président, M. Conrad Adenauer, qui, malheureusement retenu au dernier moment par des questions plus urgentes (manché commun, prix des céréales, etc.), n'a pu ouvrir la séance. Mme Aenne Brauksiepe donna ainsi lec-ture du message adressé par l'ancien chancellier. M. Josef Duffues, ministre, ouvre la séance et apporte le salut du gouvernement, Mme Aenne Brauksiepe fonctionne en qualité de président, as-sistée de Mme Christine Teusch, ministre de la cul-ture et de Mme Elisabeth Schwarzhaupt, ministre de la santé. Les deux principers de

ture et de Mme Elisabeth Schwarzhaupt, ministre de la santé.
Les deux principaux discours du premier jour ont eu un succès remarquable et retentissant. Après avoir dressé un tableau de l'activité de la femme dans tous les domaines, Mme Strecker pose la question suivante: «Voulons-nous la mêre de famille occupée en dehors de son foyer ou alors quelle solution choisir pour elle ?» L'exposé détaillé et approfondi sur les thèmes: la femme dans le monde du travail, la femme telle qu'on l'imagine, la tradition et enfin la réalité, a captivé l'auditoire au plus haut point.

plus haut point.

Le professeur Gerhard Mœbus, de l'Université de Mainz, complète les renseignements donnés par la conférencière sur le plan philosophique-chrétien concernant la femme et le monde du travail de

* * *

La jour suivant, l'imposante assemblée se divisa
en quatre groupes de 200 membres, les groupes
1 et 2 se réunirent le matin et les groupes 3 et 4
l'après-midi.
Les questions suivantes étalent à l'après-* * *

l'après-midi.
Les questions suivantes étaient à l'ordre du jour :
Groupe 1 : « Droit de travail, droit social et droit d'imposition ».
Présidente du groupe : Mme Elisabeth Schwarhaupt. Conférenciers : M. Hermann Josef Russe, et de et M. Günther Felix, avocatexpert en matière d'impôt.
Groupe 2 : « La femme travaillant hors du foyer, vue par la presse, par la radio, par les films et la télévision ».

vue par la presse, par la radio, par les films et la télévision.

Présidente du groupe: Mme Gabrielle Strecker.
Conférencier Professeur Karl Holzamer, Intendant de la télévision allemande II.
Groupe 3: « Formation professionnelle ».

Présidente du groupe: Mme Christine Teusch, ministre de la culture, Conférencière: Mme Dorothée Wilms.

Groupe 4: « Problème du logement »,
Présidente du groupe: Mme Rita Grabowski, dip. ing. Conférencière: Mme Hedwige Orhaus.

En tant que Suissesse, l'ai été frappée de l'extraordinaire habileté de la femme allemande, capable de répondre en l'espace de 3 min., d'une l'auditoire masculin, fort nombreux, ne cachait pas on étonnement. En outre, l'étais particulièrement heureuse de constater l'égalité parfaite qui régnait entre hommes et femmes d'un même parti, soit dans la direction du parti, soit dans les travaux du congrès, soit à l'occasion des réceptions.

Le dernier jour, rapport des quatre groupes a été fait à l'assistance, rapport qui apportera quelques lumières à l'élaboration des nouvelles lois en République allemande.

La responsabilité des femmes

La responsabilité des femmes

La responsabilité des femmes

Mme Brauksiepe fait part que, lors du congrès de l'Académie politique de Locoum, l'an dernier, on a parté de problèmes analogues concernant la femme d'une part et le travail de la femme d'autre part, à savoir que :

— la femme dies assa enfant, peut travailler;
— la femme mariée sans enfant peut revolutions en pas être obligée de travailler, ou, du moins, ne pas être obligée de travailler.

Dans son magistral exposé, Mme Brauksiepe donna des précisions sur la responsabilité politique de la femme. Avec beaucoup de courage et de charme, elle s'écria, tout en rendant attentif l'audictice : « le sais qu'une femme doit toujours travailler deux fols plus qu'un homme si elle veut être remarquée et pour pouvoir avancer ». Elle rappela les paroles de M. Rainer Barzel, fonctionnaire au Bundestag, prononcées dans le courant de cette année s'along qui doivein ex veut pas reconnaître les relacistag, prononcées dans le courant de cette année à la remain de cette année à la remain de la politique sans systète et sans discipline » et de la politique sans systète et sans discipline » et de la politique sans systète et sans discipline » et de la politique sans systète et sans discipline » et de la politique sans systète et sans discipline » et de la politique sans systète et sans discipline » et l'inéqual parfaitement que pour forme la société, il faut des hommes et des femmes. Tous les publemes suisses touchent autant les femmes que les bolèmes suisses touchent autant les femmes que pour se contente la politique comps et de l'inéqualité qui existe entre les deux sexes. A partir du 1 et janvier prochain, la femme payera jusqu'à 10 % de plus pour les cotisations il ressort donc clairement que cette injustice n'existe nulle part ailleurs que dans notre pays.

On n'accorde pas à la femme le droit de se pro-noncer sur les lois qu'elle doit subir à son détri-ment. Rappelons, à cet effet, laricle 4 de la Cons-titution qui garantit à chacun les droits égaux, malheureusement sur le papier seulement l A Neu-châtel, ou la femme a le droit de vote, les lois can-tonales ont été modifiées supprimant ainsi cette

integalità.

La présidente cita encore les paroles de l'historien anglais de la civilisation, M. Toynbee, « le plus grand châtiment pour ceux qui ne s'intéressent pas à la politique est, tôt ou tard, de se laisser gouverner par ceux qui ont la politique en mains. » Nous, femmes suisses, nous ne voulons pas d'esclavage politique, car nous estimons avoir le droit comme les hommes. Pourquoi la femmes devrait-elle mendier ses droits politiques ? Ceci n'est certes pas digne d'elle. Elle mérite davantage.

pas digne d'elle. Elle mérite davantage.

**

Je me suis un peu égarée sur la politique suisse...
aussi je m'empresse de revenir sur le point le plus
important de ces journées instructives et enrichissantes, je veux parler du discours du chancelier
Ludwig Erhard, Sur un ton charmant, il a falt le
tour d'horizon de la politique intérieure et extérieure de son pays. Par ailleurs, l'ai eu l'insigne
tonneur de me trouver à la table présidentielle et
de saluer personnellement le chancelier de la
République fédérale.
Pour clôturer ce magnifique congrès, nous avons
eu le privilège de visiter l'ultra moderne université
de Bochum qui ouvvira ses portes l'automne prorchain. Fait remarquable, les homes pour étudiants
sont conçus pour recevoir 10000 à 20 000 personnes. Ce sera là une ci té spirituelle dans la métropole du charbon de la Ruhr.
Pour une Suissesse privée de droits politiques,
le congrès a été une école de démocratie vivante
qui, sans aucun doute, n'aurait pas eu lieu sans
l'activité de la femme dans la République allemanda.
Tirons donc de ce congrès les leçons qui s'imposent: d'roits égaux pour la femme suisse et c'est
avec cela seulement que nous aurons une vraie
démocratie.

Marg. Fux-Pianzola

Le comité de l'Alliance s'est réuni au début de décembre pour sa dernière séance de

La décision du Conseil fédéral de ne nas augmenter, pour l'instant, la taxe de la radio-diffusion a été accueillie avec satisfaction. Le comité a repris les questions examinées à la conférence des présidentes en tenant compte des vœux exprimés, en particulier en ce qui concerne la revision des statuts proposés à

l'année.

Marg. Fux-Pianzola

Travail du comité de l'Association

des sociétés féminines suisses

GENEVE

Les ombres de la Ville Lumière

Paris est une ville dont rêvent bien des jeunes filles lorsqu'il est question pour elles d'aller passer une année à l'étranger et, pour les Suissesses la ville-lumière est un vériable pôle d'attraction. Mal-heureusement, nombreuses sont celles qui sont

déçues.

Pour éclairer le public et diverses institutions, l'Ecole sociale de Genève a chargé une de ses élèves, Mme Bouyssou-Chenou, de faire une enquête dans la capitale française auprès des 'jeunes Suissesses qui se trouvaient au pair à Paris. Elle a constaté que 40 % d'entre elles s'étalent placées sans passer par un office de placement. Elles ignoraient les démarches nécessaires pour que leur situation fût régulière à l'égard de l'administration française.

Il faut remarquer que le public et les ieunes filles

que leur situation fût régulière à l'égard de l'administration française.

Il faut remarquer que le public et les jeunes filles ne reçoivent pas dans leur école, leur paroisse, les services sociaux, les informations les prévenant des risques courus Le Secrétariat social des Suisses à Paris n'a pas le personnel voulu pour faire face à a situation. On ne s'occupe que des cas urgents : rapatriements, recherches de disparus, etc. En 1961, sur trois disparues, deux n'ont pas été retrouvées. La création d'un foyer d'accueil, avec socréta riat donnant des renseignements serait nécessaire. En attendent, il ne feut pas partir au pair pour Paris sans avoir toutes les informations désirables sur la famille par laquelle on est engagé. Ajoutons que Mme Bouyssou, parlant avec une égale aisance l'allemand et le dialecte, le français et l'Italien, étati fort blen choisie pour mener cette enquête parmi nos jeunes compatriotes.

Le service familial

Le 16 novembre, à l'Union des femmes, l'Association genevoise pour le suffrage téminin avait convié ses membres à entendre une conférence sur un groupement nouvellement fondé : l'Association du service familial.

M. Pierre Zumbach, président du comité, a exposé le but de ses efforts : venir en aide aux mères de famille qui trouvent beaucoup moins d'aide que jads, lorsqu'elles ont des enfants à élever.

Cette association n'a besoin de fonds que pour

sieurs déléguées lors de l'assemblée annuelle de 1963 qui avait choisi comme thèmes de discussion divers problèmes posés par les relations entre la famille et l'école. Cette lettre rappelle les trois causes principales de retard scolaire dont souffrent les familles qui changent de canton; début de l'année sco-

changent de canton : début de l'année sco-laire, âge d'entrée à l'école primaire, passage de l'école primaire à l'école secondaire. La solution de ces problèmes — sans diminuer

sontion de ces proficines — sais diffinites en rien l'autonomie des cantons en matière d'instruction — enlèverait bien des soucis aux familles et gagnerait du temps pour les

enfants qui font des études.

Dans l'immédiat, la commission d'éducation propose que soit éditée une brochure dans laquelle seraient montrées clairement les

dans laquelle seraient montrees clairement les différences entre les systèmes scolaires cantonaux, et où seraient signalées les instances auxquelles doivent s'adresser les parents dès qu'un changement de canton est prévu.

Mine Rittmeyer présente ensuite un rapport très intéressant sur la demière séance du Contravuración du carecil intéres séance du

Centre européen du conseil international des femmes et de sa collaboration au Conseil de l'Europe qui donne de nouvelles tâches à l'Alliance, entre autres la lutte contre la pol-lution de l'air grâce à une législation appro-

prochaine assemblée des déléguées était aussi à l'ordre du jour : notre « table ronde » et la discussion en groupes au sujet du travail salarié de la mère de famille doit être préparée avec soin : le sujet est vaste et au suite de la mere de la mere de famille doit être préparée avec soin : le sujet est vaste et la meritar du la meritar de la souhaitons le traiter de la manière la

le départ. Elle veut, à l'avenir, tourner par ses propres moyens. En effet, les familles qui recourent à ses services rétribuent l'aide qu'ils reçoivent et l'on espère que les dépenses courantes seront couvertes par les bénéfices de magasins.
Pour le moment, on s'attache à offrir de l'aide dans les quartiers excentriques, dans les cités sa-cellities. On a fondé à Meyrin et au boul. Carl-Vogt une garderie d'enfants modèle où les mères peuvent laisser leurs petits jusqu'à 6 ans, lorsqu'elles sont obligées de s'absenter. On trouve un magasin de jouets sélectionnés à la rue Etienne-Dumont, ainsi qu'à Chêne et à Meyrin. On peut y obtenir des informations sur les services existants, par exemple des « baby-sitters ».
La présidente, Mme Prince remercia chaleureusement le conférencier qui répondit aux questions posées par les auditrices que ce projet intéressa vivement.

150 ans de peinture féminine

Conférence de MIIe Marie Martin, donnée au Club de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales

de Genève des femmes de carrières libérales et commerciales

On ne saurait résumer une conférence fort intéressante et très vivante où les noms, les faits, les dates et même les citations abondent. Cherchon néanmoins à en donner une impression.

Il ne se dégage aucune unité de ce survol de 150 ans de peinture féminine genevoise. Peu de temps avant 1814, l'enseignement des beaux-arts s'organise à Genève et, en 1790, s'ouvre la première classe destinée aux jeunes filles. Parallèment, l'enseignement privé continue à se déveloper. Le début de la période envisagée nous filles parallement, l'enseignement privé continue à se déveloper. Le début de la période envisagée nous filles saister à la création du Musée Rath et nous permet de suivre la vie de Mile Henriette Rath, miniaturiste et peintre sur émail de plus grand talent, qui eut une vive influence sur son époque.

Des noms connus, d'autres qui le sont moins, marquent la fuite des années. Citons, entre autres, Mmes Munier-Romilly dont la renommée de portraitiste fut mondiale ; Emille Leleux-Giraud ; Pauline de Beaumont et ses paysages tourmentés; Elisabeth de Sioutz et ses croquis si vivants ; Aimée Rapin, pastelliste et portraitiste qui, privée de bras, pei pent de sie de se res de la décoration, cubiste à ses heures.

Des artistes nombreuses se vouèrent à l'enseinement: Mmes Sarkissoft, Sophie de Niederhausem, Jane Soldano Giacomini-Piccard, etc.

Signe certain de richesse artistique, la plus grande diversité règne dans les sujets traités (portraits, paysages, natures mortes, scènes de genre) et das les sin, lithographie, eau-forte), mais toutes ce femmes tendaient au même but si bien défini par les dessin, lithographie, eau-forte), mais toutes ces femmes tendaient au même but si bien défini par les dessin, lithographie, eau-forte), mais toutes ces femmes tendaient au même but si bien défini par les soutes et des les entres de les rendre (huile, paste), aquarelle ces femmes tendaient au même but si bien défini par les soutes de serve

Réunions et Conférences

Dimanche 24 janvier

Lyceum - 3, promenade du Pin, 16 h. 45 - Un Suisse confident de Marie-Antoinette, conférence par Mme Mottaris, femme de lettres

Dimanche 31 janvier

nancie 31 janvier Lyceum - 3, promenade du Pin, 16 h. 45 - Un al de Genève, poètes et compositeurs genevols, par S. Huber et A.-M. Bonifas au piano.

Dimanche 7 février

Lyceum - 3, promenade du Pin, 16 h. 45 - Concert (Bach, F. Martin, Schumann, Ravel), par Mille N. Wickifalder, pianiste, 1er prix du Lyceum de Suisse et de Cérenville 1964.

Rapport de l'aide aux isolés

En 1963, l'Aide aux isolés a pu s'occuper de 120 personnes isolées ou handicapées, soit près d'une trentaine de plus que l'année précédente, grâce aux 81 assistantes bénévoles qui ont apporté à leur anciennes ou nouvelles amiles, leur sympathic humaine, leur bonne volonté et un peu d'air du dehors! Elles leur ont également rendu quelque menus services toujours très appréciés: transport à l'hôpital, démarches diverses, courses en volure, par exemple pour permettre à une épouse qui travaille de rendre visite chaque semaine à son mari hospitalisé. L'Aide a pu aussi offir à quelques personnes très âgées un léger subside qui leur permet de donner leur lessive à l'extérieur, ou encore aider des malades à suivre un régime onferux. Avec l'Aide de la Croix-Rouge genevoise, elle a fait distribuer du combustible dans les cas particulièrement urgents, l'hiver 1962-1963 ayant été très rigoureux. En 1963, l'Aide aux isolés a pu s'occuper de 120

rigoureux.

Des visites à l'hôpital sont aussi fréquemment nécessaires, les isolés payant souvent un lourd tribut à la maladie.

Toutes ces activités prennent du temps et il faut remercier vivement les collaboratrices de l'œuvre. En 1963, elles ont été un plus nombreuses qu'en 1862.

La commission d'éducation a soumis au comité une lettre adressée à la conférence des directeurs de l'instruction publique. Cette lettre correspond à un vœu exprimé par plu-

Afrique et Madagascar

Un colloque s'est tenu, à la fin de l'année dernière, dans l'île de Madagascar, sur le thème: « L'intégration de la femme africaine et malgache au développement ».

Le communiqué final souligne que les participantes ont voulu dépasser les discussions académiques pour proposer sur chacun des points de l'ordre du jour des mesures concrètes, et que, redoutant un caractère trop unilatéral des débats, elles ont accepté d'emblée la réplique donnée par des hommes. Les rapports, malgré les formes diverses d'intégration envisagées et les moyens divers d'y parvenir, se rejoignent pour recommander l'intervention simultanée et complémentaire de l'homme et de la femme dans la vie de la nation.

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES **AUX PETITS LUTINS**

9. rue de la Fontaine - Tél. 25 85 66 GENÈVE

Confections soignées pour enfants



LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

• FORMATION

de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

Ecole pédagogique privée FLORIANA Direction : E. PIOTET

PRÉPARATION
 au diplôme intercantonal
 de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

plus efficace. En septembre, nous organiserons une séance d'information sur le sport. Les participantes n'entendront pas seulement des conférences mais elles seront conviées à participer elles-mêmes à des exercices de sport. Deux de nos commissions vont changer de médidantes. présidentes : Mlle M. Oechslin succède à Mlle Nelly

plus efficace

Baer à la tête de la commission des professions féminines et Mlle Gaillard à Mme Blanche Hegg-Hoffet dans la commission d'éducation.

Mlle D. Bridel a accepté de représenter l'Alliance dans la commission juridique du Conseil international des femmes à la place de Mme M. Boehlen qui se retire; Mlle Bridel devient aussi vice-présidente de notre commission juridique et des assurances.

Grâce à la présidence compétente et sou-riante de Mme Rittmeyer, les affaires sont expédiées et ne laissent guère d'arriéré pour 1965.



INSTITUT DE BEAUTE

LYDIA DAĬNOW

Place de la Fusterie 4

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC